

EXTRAIT DE DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- *Date de Convocation : **02/06/2023**
- *Date d'Affichage : **02/06/2023**
- *Conseillers en exercice : **23**
- *PRÉSENTS : **17**
- *VOTANTS : **19**

L'an deux mille vingt-trois, le 9 juin à 19 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur BRUN Thierry, Maire

Etaient présents : Monsieur Thierry BRUN, Maire

Monsieur Bernard GLENAT Monsieur Michel PLAIGNAUD, Madame Isabelle CORNELOUP, Madame Claudine BARRIE, Monsieur Mohammed NIFA Adjoint

Monsieur Hervé BERTRAND, Monsieur Fodié DIARRA, Monsieur David DUMEUNIER, Madame Muriel DANQUAH, Madame Murielle FANOUILLE, Madame Isabelle LACOUR, Monsieur Jean-Bernard LASMARRIGUES, Madame Céline POUTEAU Monsieur Olivier SCARSETTO , Monsieur Dominique REVEILLERE, Monsieur Thierry ROUSSELET,

Etaient absents excusés :

Madame Florence VILLE-VALLEE pouvoir à Monsieur Thierry BRUN,

Madame, Monique MORNACCO pouvoir à Madame Isabelle CORNELOUP,

Madame Emilie POUJOL, Monsieur Fabien BOSC, Monsieur Thierry LACOUR, Madame Sophie Rima GHADBAN,

Monsieur Olivier SCARSETTO a été désigné Secrétaire de séance.

**DEL N° 2 : APPROBATION DU PROCÈS VERBAL
Conseil municipal du 25 Mai 2023**

Les séances publiques du Conseil municipal donnent lieu à l'établissement d'un procès-verbal qui retrace les décisions des séances de l'Assemblée délibérante.

Le Conseil municipal, n'ayant aucune rectification à apporter au procès-verbal du Conseil municipal du 25 Mai 2023 qui leur a été transmis et qui a été publié,

ADOpte le procès-verbal du Conseil municipal du 25 Mai 2023.

**Le Maire certifie le caractère exécutoire
de cet acte dès sa transmission
en Sous-Préfecture le**

La présente délibération peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le T.A
de Cergy Pontoise dans un délai de 2 mois à compter
de sa publication ou notification.

Fait à Margency, le 12/06/2023



Accusé de réception en préfecture
095-219503695-20230612-DEL209062023-DE
Date de télétransmission : 12/06/2023
Date de réception préfecture : 12/06/2023

